

## **COMMUNE DE LARNAGE**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 29-11-2018**

L'an deux mil dix-huit et le 29 novembre à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Delhome JC, Belle JC, Reist-Picard J, Roudier R, Revol C. Mmes Prot MT, Girard P, Gautier S, Buit C, Delhome V, Poulenard MT

Etait absente : Mme Montagnon G

Secrétaire de séance : Buit C

Date de convocation : 22-11-2018

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

### **I-APPROBATION DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

#### **II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

1-Adhésion pour la période 2019-2020 au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme géré par arche aggro communauté d'agglomération.

La commune de Larnage adhère au service mutualisé ADS géré par Arche Agglo et pour une durée de 2 ans à compter du 01-01-2019. Chaque instruction d'autorisations d'urbanisme nécessite une participation financière de la commune (200€ pour l'instruction d'un permis de construire, 140€ pour une déclaration préalable, 80€ pour un permis modificatif...)

La commune valide cette adhésion.

2°-Renforcement du réseau BT à partir du poste le Pérou.

#### **III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

##### **RAPPORT DES COMMISSIONS**

###### **Commission bâtiment**

Aménagement et extension d'un bâtiment communal en bibliothèque et restaurant scolaire.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal l'avant-projet sommaire. Le conseil valide ce projet et autorise le maire à lancer le marché d'appel d'offres.

##### **QUESTIONS DIVERSES**

\*Réunion des présidents d'associations fixée le lundi 10-12 à 20h30 en mairie pour discussion autour du nouveau règlement de location de la salle la fabrique.

\*Les vœux du maire sont fixés le 04-01-2019 à 19h.

Le Maire  
Max Osternaud